Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RIVIÈRES VAUDOISES :

Les niveaux critiques des rivières vaudoises sont atteints

En raison du manque de pluie, le Département de la sécurité et de l'environnement a décidé d'interdire les pompages à fin d'arrosages dans les rivières vaudoises dès le 20 août prochain.

Les faibles pluies tombées ces dernières semaines n'ont pas suffi à maintenir les débits minimaux dans les rivières. Actuellement, le niveau de nombreux cours d'eau se trouve en dessous du minimum légal. De ce fait, et pour la troisième année consécutive, le Département de la sécurité et de l'environnement interdit les pompages à fin d'arrosage dans les rivières vaudoises et ceci dès le samedi 20 août. La gestion des eaux du bassin versant de la Broye sera coordonnée avec le canton de Fribourg.

Les quantités de pluies prévues cette fin de semaine ne semblent à priori pas suffisantes pour inverser la tendance à la baisse des débits. Si toutefois ces quantités s'avéraient plus importantes que prévu, l'interdiction sera provisoirement levée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 août 2005

DSE, Service des eaux, sols et assainissement, Economie Hydraulique, Yves Chatelain, 021 316 75 16, yves.chatelain@sesa.vd.ch